



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRÉFLÉVÉNEZ

 SEANCE DU 30 MAI 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	8+1

Date de convocation :

26/05/2023

Date d'affichage :

26/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Georges PHILIPPE, Maire**.

Présents : M. Georges PHILIPPE, M. Jean-Luc LE STANC, Mme Sandrine LAURENT, M. Stéphane HERRY, Mme Corinne BRODEMON, M. Christian QUENTEL, M. Didier SALAUN, M. Philippe DELPORTE,

Absent(s) : Mme Karine SALIOU (Pvr M. Jean-Luc LE STANC), M. Jean-Christophe JACQ

Absent(s) non excusé(s) : néant

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc LE STANC

D16.2023.05 – Application des tarifs de location des salles communales pour l'année 2023

Le Maire propose de maintenir un tarif unique comme l'année précédente pour la location de la salle Tromelin et la salle Bellevue et de le porter de 105€00 à 110€00.

Le Maire précise que les deux salles pourront être dissociées à la location, notamment le week-end, mais après accord et sans que cela gêne les deux parties concernées. Le tarif restera le même.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les conditions et le tarif unique de location des 2 salles communales ci-dessus pour l'année 2023.

Le Maire,
 Georges PHILIPPE

